



RAPPORT ANNUEL

2018

Sommaire

i. ACRONYMES.....	2
ii. REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE: LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	6
LES PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	6
1. Les résultats de mise en œuvre de la première année.....	6
1.1. Le Contact National de TI est opérationnel et présent sur le terrain.....	6
1.2. Plus de 2 million de citoyens sont informés sur les méfaits de la corruption.....	7
1.3. Plus de 40 acteurs (Etat et OSCs) connaissent et appliquent les bonnes pratiques liées à la lutte contre la corruption	7
1.4. Disponibilité des données sur la mise en œuvre de l'ODD16 au Togo	10
1.5. Le partenariat pour la lutte anti-corruption est renforcé	11
1.6. Les actions de visibilité	11
DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE EN SANTE PUBLIQUE	13
PROJET DE LUTTE CONTRE LES DROGUES.....	13
1.1. RENFORCEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LA LUTTE ANTI-DROGUE	13
1.2. SENSIBILISATION DES ELEVES SUR LES EFFETS DES DROGUES	15
1.3. COLLECTE DE DONNEES SUR LA DROGUE	16
LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ANCE.....	21
1. Organisation des réunions du conseil d'administration	21
2. Le renforcement des outils de gestion.....	21
3. La restructuration de l'ANCE avec la création des Bureaux Régionaux	21
NOS PARTENAIRES.....	23
CONCLUSION & PERSPECTIVES.....	24

i. ACRONYMES

AJEAH	Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire
ALG	Alternative Leadership Group
ANCE	Alliance Nationale des Consommateurs & de l'Environnement
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
CADCA	Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique
CAJAC	Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CCA	Cellule Climat des Affaires
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNAD	Comité National Anti-Drogue
CNSC	Concertation Nationale de la Société Civile
CNUCC	Convention des Nations Unies Contre la Corruption
COMINTES	Comité International d'Ethique et de Solidarité
CSM	Conseil Supérieur de la Magistrature
ECOSOC	United Nation Economic and Social Council
HAPLUCIA	Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions
Assimilées	
IGE	Inspection Générale de l'Etat
IGF	Inspection Générale des Finances
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MCA	Millennium Challenge Account
MPD	Ministère de la Planification du Développement
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OSC	Organisation de la Société Civile
OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
PAGE	Programme d'Appui à la Gouvernance Economique
PASJ	Programme d'Appui au Secteur de la Justice
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAC	Réseau Anti-Corruption Togo
RADDHO	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SGMPD	Secrétariat Général du Ministère de la Planification du Développement
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Reformes et des Programmes
Financiers	
TDR	Termes De Références
TI	Transparency International
TVT	Télévision Togolaise
TV2	Télévision Deuxième

UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WACSI	West African Civil Society Institute
WADPN	West African Drug Policy Network

ii. REMERCIEMENTS

Pour cette année 2018 qui s'achève, le Conseil d'Administration et l'ensemble du personnel de l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement témoignent vivement leur reconnaissance à tous les partenaires nationaux et internationaux qui ont accompagnés techniquement et financièrement la mise en œuvre de ces différentes activités au cours de ses douze mois. Nos remerciements vont notamment à :

- ✚ Délégation de l'Union européenne au Togo
- ✚ World Bank Group
- ✚ Transparency International
- ✚ Ambassade de France au Togo
- ✚ Programme des Nations Unies pour le Développement
- ✚ West Africa Civil Society Institute
- ✚ West Africa Drug Policy network
- ✚ Campaign for Tobacco free-Kids
- ✚ Coalition Anti-Drogue des Communautés d'Amérique
- ✚ Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées
- ✚ Millennium Challenge Account
- ✚ Cellule Climat des Affaires

Sans cette collaboration et cet appui précieux de votre part, nous n'aurions pas obtenu les résultats encourageants auxquels nous sommes parvenus à la fin de l'année 2018.

INTRODUCTION

L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) est une organisation crédible, reconnue au plan national et international comme l'une des ONG solidement assise avec une hiérarchisation dans sa politique fonctionnelle. L'ANCE-Togo a obtenu le Statut Consultatif Spécial du Conseil Economic et Social des Nations Unies (ECOSOC) en avril 2016 et est devenue officiellement Contact National de Transparency International au Togo en mai 2017.

L'ANCE-Togo a vu le jour en Août 1999 grâce à un groupe d'étudiants en droit et d'avocats dans le but de promouvoir le développement durable au Togo. Elle est enregistrée sous le N°3228 du 03 septembre 1999 par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité du Togo et reconnue sous le récépissé N°0290/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 21 Mai 2010 par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. De simple association de volontaires se réunissant dans les amphis théâtres, notre organisation a connu de remarquables progrès ces dernières années. L'ANCE est devenue une véritable ONG de développement durable enregistrée sous le N°651/PR/MPDAT/2012 délivré le 11 juillet 2012 par le ministère en charge de la Planification du Togo.

Elle a aussi un « Accord-Programme » avec le gouvernement, signé depuis le 30 septembre 2014 sous le numéro 548/MPDAT/2014 et renouvelé en 2017 pour une période de trois (03) ans. En décembre 2015, l'ANCE-Togo a reçu le meilleur prix du droit à un environnement sain au Togo.

L'ANCE-Togo a pour vision d'œuvrer pour un pays dans lequel l'administration publique, les entreprises du secteur privé, les organisations de la société civile et la vie quotidienne des citoyens seraient exempts de toute corruption. Elle a pour mission de contribuer à la réduction de la corruption et de promouvoir la transparence, la redevabilité et l'intégrité à tous les niveaux et à travers tous les secteurs de la société.

Les domaines d'intervention de l'ANCE-Togo sont :

- ❖ Transparence des Finances Publiques
- ❖ Gouvernance Environnementale
- ❖ Gouvernance en Santé publique
- ❖ Décentralisation & Gouvernance locale

Ce rapport est subdivisé en trois (03) grandes parties. Les deux premières parties sont consacrées aux réalisations enregistrées au cours de l'année 2018 et la dernière partie au renforcement de la gouvernance de l'ANCE-Togo.

- **Première partie: Gouvernance économique et lutte contre la corruption**
- **Deuxième partie: Gouvernance en santé publique**
- **Troisième partie : Renforcement de la gouvernance de l'ANCE-Togo**

Nous espérons que vous trouverez dans ce rapport toutes les réponses à vos questions relatives aux activités de notre noble organisation et que cela renforcera davantage nos liens de partenariat. Au-delà, nous pensons que de nouveaux partenaires trouveront dans ce rapport les raisons suffisantes de faire confiance au professionnalisme de l'ANCE-Togo pour s'engager dans le financement de nos activités.

PREMIERE PARTIE: LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme rentrent dans l'exécution du Projet pilote d'actions en justice pour lutter contre la corruption, financièrement soutenu par la Délégation de l'Union européenne au Togo et porté par l'ANCE-Togo.

Ce projet a pour objectif global de promouvoir la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption à travers des actions en justice au Togo et plus spécifiquement, il vise à :

- ✚ Renforcer les capacités de l'ANCE-Togo en tant que Contact National de TI
- ✚ Informer et former les acteurs sur les instruments internationaux et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption
- ✚ Appuyer la mise en mouvement des poursuites judiciaires contre la corruption

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS

- 40 organisations de la société civile ont vu leurs capacités renforcées sur les instruments internationaux et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption ;
- 10 réunions ont été organisées avec les membres du RAC-Togo, le RAC-Togo a démarré la mise en œuvre de son projet de développement institutionnel ;
- Une réunion de coordination des OSCs impliquées dans la lutte contre la corruption a été organisée et des outils de coordination ont été mis en place ;
- Augmentation de 50 % du nombre d'articles de presse en ligne sur la thématique de la corruption a largement augmenté (plus de 200 articles ont été publiés au cours de l'année) ;
- Augmentation de 65 % du nombre de vidéos produites sur les méfaits de la corruption a aussi largement augmenté (35 vidéos ont été produites et vues par plus de 8000 personnes) ;
- Augmentation de 80% du nombre de messages et photos publiés et lus par plus 2 million de citoyens sur les réseaux sociaux, soit 5000 au total;
- 2,5 million de citoyens sont sensibilisés et informés sur les méfaits de la corruption ;
- 20 actions de plaidoyers ont été faites auprès des autorités en charge de la lutte contre la corruption dont 14/20 ont été positivement influencées ;
- 32 actions de partenariats ont été organisées et 30 partenariats sont noués avec les acteurs clés en matière de lutte contre la corruption au Togo ;
- Les capacités des staffs de l'ANCE ont été renforcées sur la thématique de la lutte contre la corruption.

1. Les résultats de mise en œuvre de la première année

1.1. Le Contact National de TI est opérationnel et présent sur le terrain

Les capacités du personnel et du Conseil d'Administration sont continuellement renforcées sur les outils de bonnes pratiques de Transparency International (TI) en matière de lutte contre la corruption. Le personnel devient de plus en plus performant sur les thématiques relatives à la lutte contre la corruption.

1.2. Plus de 2 million de citoyens sont informés sur les méfaits de la corruption

Le projet a permis d'informer et de sensibiliser plus de 2 million de citoyens sur les méfaits de la corruption et on sent de plus en plus un éveil de conscience progressif sur les risques liés à la corruption. L'ANCE-Togo a généré plus de 200 articles de presse dans 50 organes couvrant les médias en ligne, radio, télé et presse papier. En outre, le projet a permis de renforcer notre bulletin d'information qui est partagé à plus de 14500 personnes soit une progression de 65% du nombre total d'abonnés depuis le début de mise en œuvre du projet. Le projet a aussi permis de produire et publier 35 vidéos sur la chaîne YouTube de l'ANCE-Togo en rapport avec nos activités, sans oublier 15 émissions et interviews télévisées qui ont été organisées et plus de 10 émissions et interviews radiophoniques réalisées et diffusées sur les médias (TVT, New world TV, Ecoconscience TV, TV2, Direct7.tv, TV E47, Radios Métropolys, Zéphyr, pyramide, taxi Fm, kanal Fm...).

1.3. Plus de 40 acteurs (Etat et OSCs) connaissent et appliquent les bonnes pratiques liées à la lutte contre la corruption

1.3.1. Les capacités des acteurs sont renforcées sur les instruments internationaux et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption

Au rang des activités menées dans ce sens, un atelier national de renforcement des capacités des acteurs sur les instruments internationaux et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption a été organisé. Cet atelier a regroupé près d'une cinquantaine d'acteurs issus du secteur public (corps de contrôle), secteur privé et organisation de la société civile.

Cet atelier a enregistré des résultats très encourageants tels que : (1) l'adhésion de l'ensemble des acteurs issus des secteurs public et privé et de la société civile à renforcer leur synergie d'actions dans la lutte anti-corruption au Togo ; (2) une plate-forme inter-active (whatsApp, mailing list, telegram) a été mis en place et est opérationnelle ; (3) l'engagement pris par tous les acteurs et les organisations et réseaux de la société civile venue de toutes les régions du pays à répliquer l'initiative dans les régions; (4) tous les participants connaissent des dispositions pertinentes des textes nationaux et internationaux et les bonnes pratiques relatives à la lutte contre la corruption par les acteurs ainsi que les différents outils pratiques enseignés; (5) le partage d'expériences de plusieurs corps de contrôle avec les acteurs présents sur leur contribution dans la lutte anti-corruption au Togo ont permis de capitaliser les bonnes pratiques existantes et les limites du système; (6) la volonté exprimée des partenaires techniques et financiers comme l'ONUDC, le PNUD, l'UE et TI, et les institutions financières régionales dont la BIDC à accompagner les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption ; (6) l'adoption d'une feuille de route par l'ensemble des acteurs pour le renforcement des actions de lutte contre la corruption ; (7) la volonté politique exprimée par les autorités du pays et notamment le ministère de la justice et des relations avec les institutions de la république, la HAPLUCIA et plusieurs autres départements ministériels et services étatiques de renforcer cette lutte pour faire du Togo un pays émergent ; (8) la prise de conscience accrue des acteurs des effets néfastes de la corruption et des liens étroits entre la corruption et la criminalité transnationale organisée ; (9) le renforcement des synergies et du partenariat public-privé-société civile pour une lutte efficace contre la corruption.

Rappelons que cet atelier a été financièrement soutenu par l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec l'assistance technique de Transparency International (TI) et de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC).



1.3.2. Organisation d'une réunion de coordination des actions des OSCs en matière de lutte contre la corruption

L'ANCE-Togo a dans ses missions d'assurer la coordination des organisations de la société civile intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo. C'est dans cette optique qu'une réunion de coordination de ces acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption a été organisé. Cette première réunion a regroupé une vingtaine de participants, membres du Réseau Anti-corruption (RAC-Togo), d'Alternative leadership Group (ALG), de RADDHO/AJEAH, de COMINTES et de l'ANCE-TOGO.

L'objectif de cette réunion est d'échanger sur les plans d'actions de chaque organisation afin de mettre en place une stratégie efficace commune pour mener les actions conjointes en renforçant la collaboration entre les différents acteurs.

Cette réunion a permis d'enregistrer un certain nombre de résultats notamment : (1) l'adoption d'un tableau de bord de collaboration, (2) la création d'un cadre d'échanges, (3) une collaboration active entre ces OSCs dans la mise en œuvre de leurs différentes activités.



Réunion de Coordination des OSC 12 - 04 - 2017



1.3.3. Appui institutionnel au Réseau Anti-Corruption (RAC-TOGO)

Le projet a également permis d'opérationnaliser le Réseau Anti-Corruption (RAC-Togo) à travers le renouvellement du bureau du conseil d'administration, le renforcement de capacités des membres sur les outils de lutte contre la corruption en présence d'un expert de Transparency International (TI), la formulation d'un projet d'appui institutionnel et l'organisation de 10 réunions des membres. Le RAC-Togo a démarré la mise en œuvre de son projet d'appui institutionnel. Un coordonnateur est recruté, le plan d'action est élaboré.



Réunion du Conseil d'Administration du RAC 01 - 06 - 2018



1.4. Disponibilité des données sur la mise en œuvre de l'ODD16 au Togo

L'exécution du projet financé par l'UE a permis à l'ANCE-Togo de bénéficier d'un autre projet sur la réalisation d'un rapport parallèle de mise en œuvre de l'ODD16 au Togo subventionné par TI.

C'est ainsi que dans le cadre du suivi des actions du gouvernement portant sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable au Togo, ANCE-Togo Contact National de Transparency International (TI) a réalisé une étude au plan national sur les efforts consentis par le gouvernement pour mettre en œuvre de l'Objectif de développement durable 16 intitulé : « Paix, justice et institution efficace ». Cette étude avait pour objectif principale de recueillir les données qui serviront non seulement à compléter l'examen volontaire national de mise en œuvre des ODD lors du forum politique de haut niveau de juillet 2018 mais aussi d'assurer au plan national un suivi efficace du processus gouvernemental en terme d'intégration des ODD. Les résultats obtenus de cette étude sont : (i) les recommandations élaborées sont enrichies et validé par tous ; (ii) les données capables de renforcer les efforts de lutte contre la corruption sont disponibles ; (iii) une base de référence pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de 2030 existe. La démarche ayant meublé cette étude pour produire un rapport parallèle sur la mise en œuvre de l'ODD 16 au Togo a été effective suivant six grandes phases : (i) l'élaboration d'un TDR pour le recrutement d'un consultant ; (ii) la préparation et la collecte de données à travers un questionnaire élaborer par le Secrétariat de Transparency International (TI-S) ; (iii) la rédaction du draft rapport ; (iv) atelier de validation ; (v) Intégration des commentaires et la publication de la version définitive et (vi) les difficultés rencontrées.



1.5. Le partenariat pour la lutte anti-corrupcion est renforcé

L'ANCE a réalisé plusieurs actions de plaidoyer (20) et de partenariats (32) pour la lutte contre la corruption envers plusieurs institutions notamment 03 corps de contrôle (ARMP, IGF et IGE) ; 14 institutions étatiques (Secrétariat Général du Gouvernement, Haute Autorité de Prévention et de Lutte Contre les Infractions Assimilées, Cellule Climat des Affaires (CCA), Millenium Challenge Account (MCA), Ministère de la Planification du Développement, Secrétariat Général du Ministère de la Planification du Développement, Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Reformes et des Programmes Financiers, Direction du Budget, Conseil Supérieur de la Magistrature, la Direction de l'intégration africaine du ministère des affaires étrangères et de la coopération, ITIE, etc.) ; 03 institutions et banques régionales (UEMOA, BOAD, BIDC) ; 03 ambassades (France, USA, Allemagne) et organisations internationales dont le PNUD.

En plus, l'ANCE représente les OSCs dans plusieurs cellules ou comités tels que MCA, CCA, Comité de pilotage du programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE), etc. Enfin, l'ANCE est membre et Trésorier général du bureau de la concertation des acteurs en matière de lutte contre la corruption mise en place par la HAPLUCIA et du comité préparatoire de l'examen du Togo par les pairs dans le cadre de la convention des nations unies contre la corruption (CNUCC). Le partenariat avec les OSCs bénéficiant de l'appui financier de l'UE a aussi connu un véritable progrès au cours de l'année 2018.

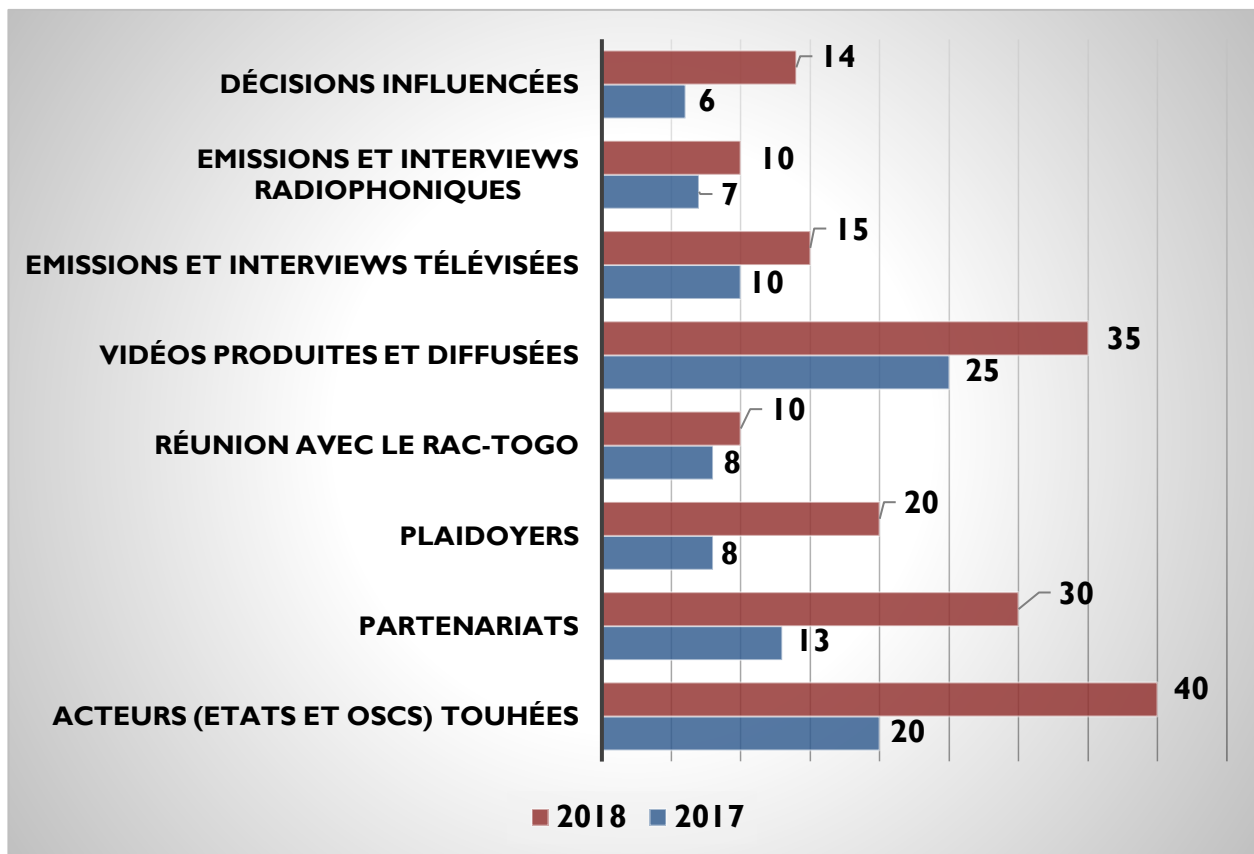
1.6. Les actions de visibilité

La visibilité des actions l'ANCE-Togo et de l'Union européenne ont été assurées tout au long de la mise en œuvre du projet. Elle a été assurée entre autres à travers la diffusion de nombreux articles dans les presses écrites, Facebook, Twitter et sur le site de l'ANCE-Togo, aux différentes réunions auxquelles des staffs de l'ANCE-Togo participent ; l'utilisation du logo de l'Union européenne et de l'ANCE-Togo sur tous nos supports de communication ; sur notre matériel et équipements de travail, le logo de l'UE est constamment visible.

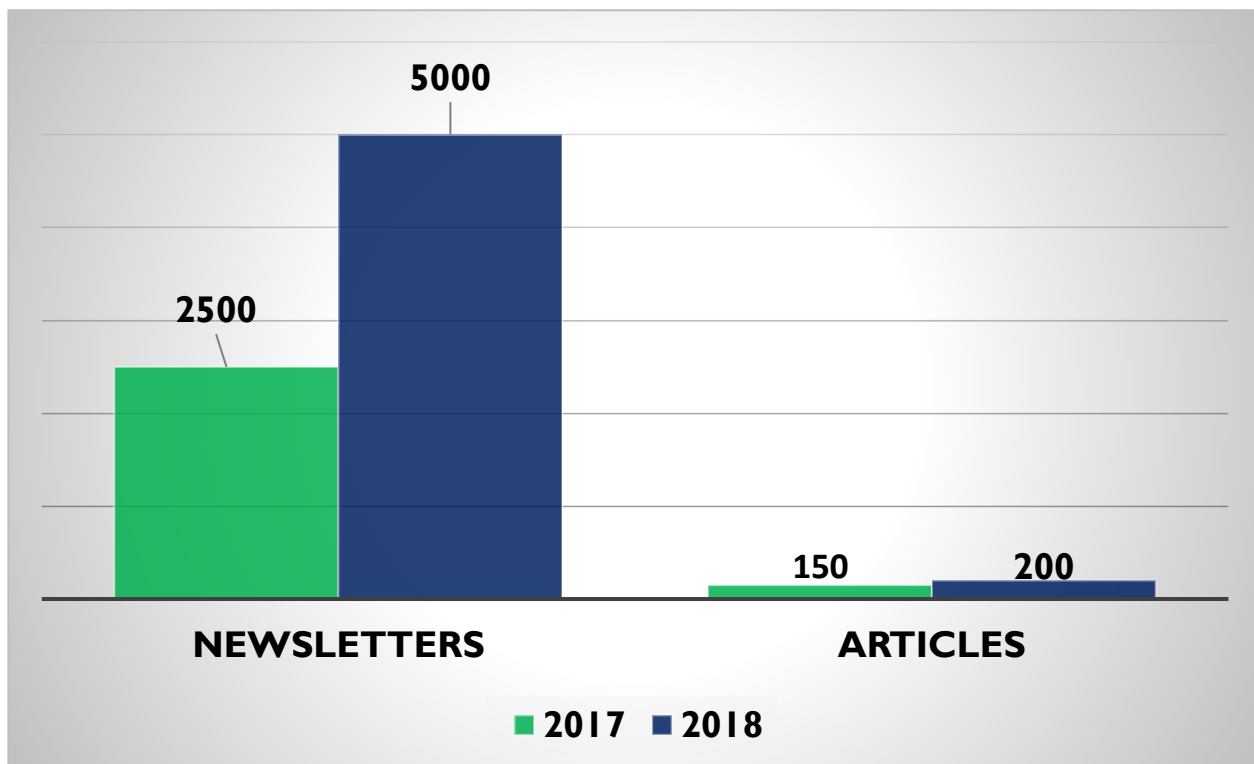
Le projet a permis entre autre d'accroître la notoriété de l'ANCE-Togo. Plusieurs institutions gouvernementales qui interviennent dans la promotion de la bonne gouvernance (HAPLUCIA, MCA, CCA, IGF, ARMP etc.), sollicitent constamment l'expertise de l'ANCE-Togo dans leurs travaux (rédaction de plan d'action, participation aux réunions et ateliers, ou autres documents de stratégie).

Dans le cadre dudit projet il a été produit plusieurs outils d'information comme des posters, les kakemonos dont celui sur « Stop corruption », et « Ensemble pour une bonne gouvernance au Togo » dans le cadre de la journée de l'Europe, etc., l'édition et la distribution de 201 exemplaires du nouveau code pénal , etc.

Graphique récapitulatif des actions réussit 2018 comparé à l'année 2017



Graphique illustrant les articles et newsletters produites en 2017 comparé à celui de 2018



DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE EN SANTE PUBLIQUE

Ce programme vise la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption dans l'adoption, la mise en œuvre des politiques, les investissements et projets de santé publique. Il couvre également la lutte contre le tabagisme, le trafic illégitime de médicaments, l'abus et le trafic des drogues.

PROJET DE LUTTE CONTRE LES DROGUES

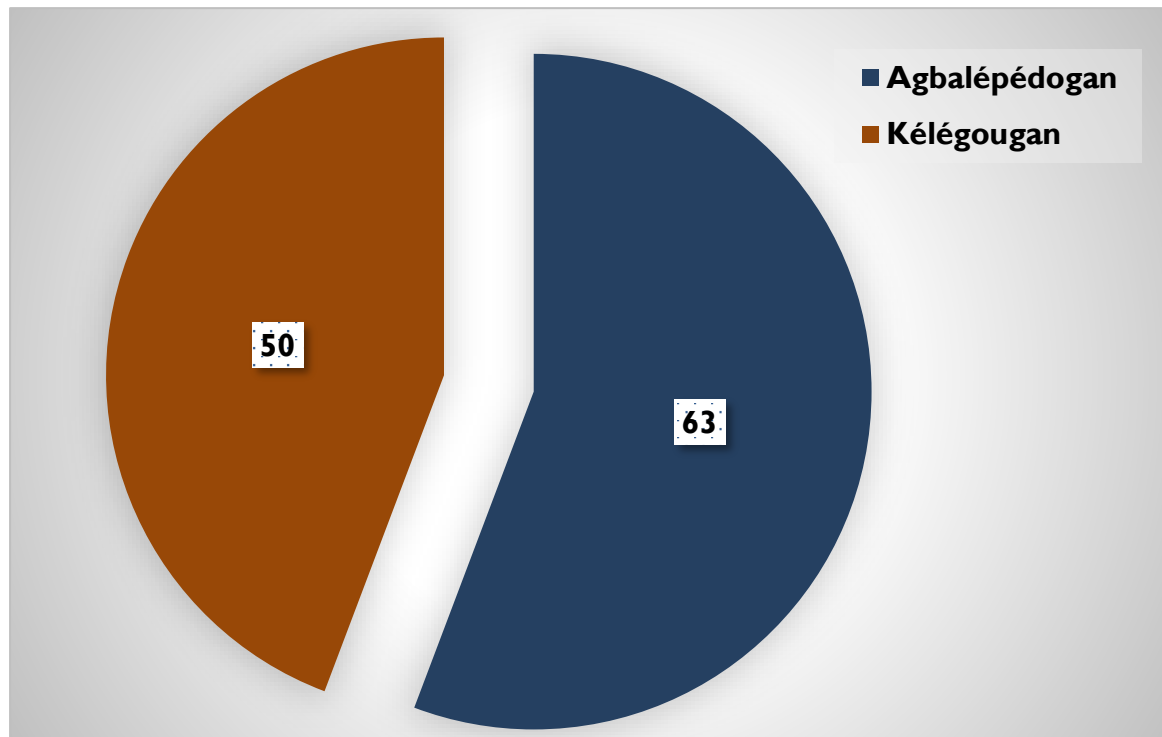
Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de prévention et de lutte communautaire contre l'usage des substances psychoactives, l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) en collaboration avec le Comité National Anti-Drogue (CNAD) expérimente depuis près de deux (2) ans une approche communautaire de prévention de l'usage de drogues initié par les Coalitions Anti-Drogue des Communautés d'Amérique (CADCA). L'objectif général de ce projet est de promouvoir le bien-être de la population à travers la prévention de l'usage de drogues dans les communautés à la base. Cette approche innovante a permis de mettre en place deux (2) coalitions dans les quartiers d'Agbalépédogan et de Kélégougan regroupant des volontaires qui ont œuvré pour une réduction significative du nombre des points chauds (lieux de consommation de drogue) dans lesdits quartiers à travers l'initiative communautaire de plusieurs actions notamment l'élaboration d'un document de diagnostic communautaire, l'opération de salubrité de points chauds.

La mise en œuvre de cette approche a favorisé une prise de conscience de la population à la base de la problématique complexe de l'usage de drogue ; une réduction du taux de consommation de drogues et l'identification et l'accompagnement psychologique de certains usagers de drogues dans les quartiers d'Agbalépédogan et de Kélégougan pour des communautés sûres, saine et sans drogue au Togo.

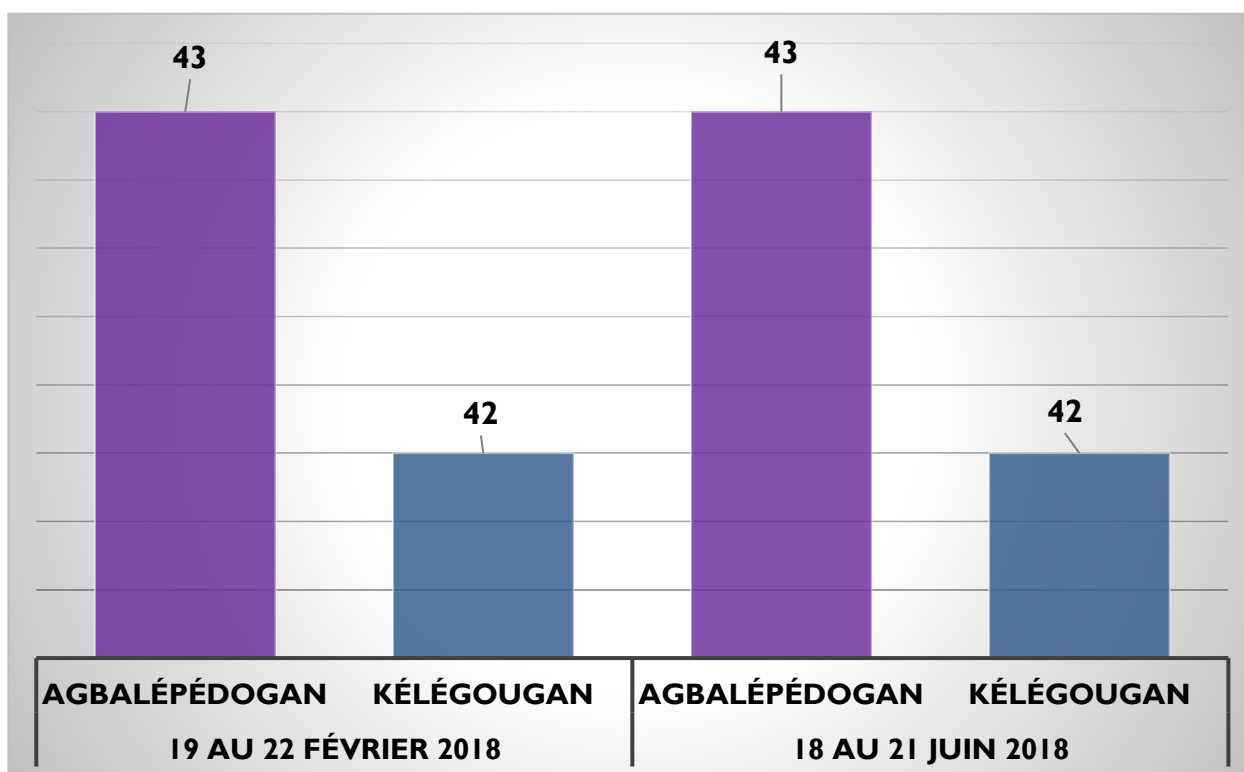
1.1. RENFORCEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LA LUTTE ANTI-DROGUE

Faisant suite aux sessions de renforcement des capacités des volontaires de l'initiative pilote des coalitions anti-drogue au Togo sur les troubles liés à la prévention de l'usage de drogue organisées depuis le début de la création des dites coalitions en 2017, l'ANCE-Togo a continué cette année encore ses séances de formation en collaboration avec le CNAD. Ces ateliers animés par les experts de CADCA venus des Etats Unis, viennent renforcer les capacités des acteurs communautaires engagés dans la promotion de la prévention de l'usage de drogue dans leurs quartiers respectifs. Au total, trois (3) séries de formations ont été organisées et une cérémonie officielle de remise des attestations aux différents bénéficiaires fut organisée en présence des autorités politiques, administratives, traditionnelles et des acteurs de la société civile engagée dans la prévention et de lutte contre la drogue.

Graphique montrant le nombre de membres ayant bénéficié de l'assistance technique et remise des attestations dans les coalitions



Graphique montrant le nombre de participants selon les périodes et coalitions aux renforcements des capacités

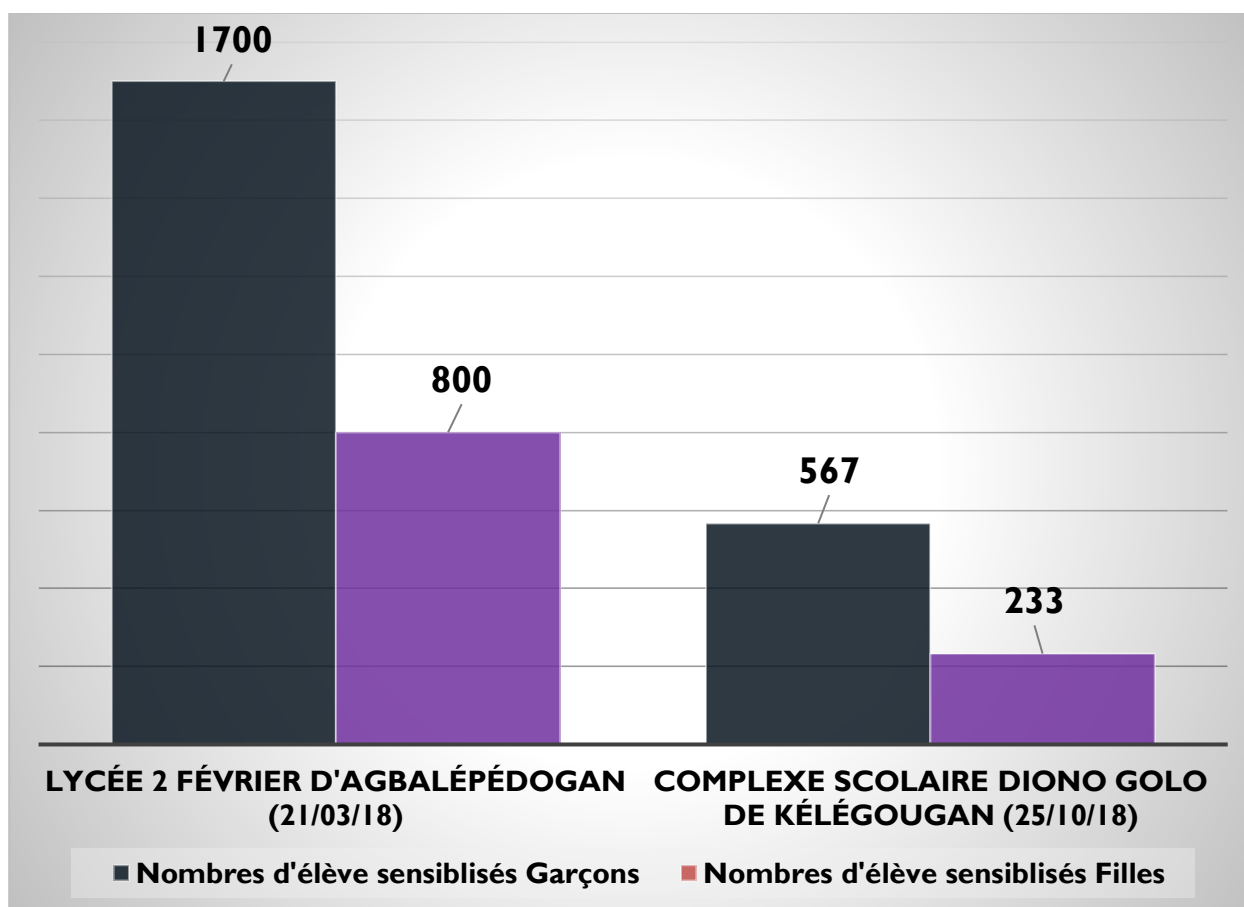


1.2. SENSIBILISATION DES ELEVES SUR LES EFFETS DES DROGUES

Portant à cœur les questions de prévention et de lutte contre l'usage des drogues dans la sous-région et principalement en milieu scolaire, l'ANCE-Togo fait de la sensibilisation à l'endroit de la jeunesse et surtout des élèves son arme de prévention et de lutte contre la drogue au Togo. Ainsi, pour cette année académique 2017-2018, l'ANCE-Togo a en collaboration avec les coalitions anti-drogue, ciblé deux (2) établissements scolaires au sein desquels une séance de sensibilisation a été organisée à l'occasion de la semaine culturelle. Le thème retenu cette année fut « l'hygiène du cerveau de l'apprenant » qui ressort d'un outil développé par le CNAD afin de permettre aux organisations de la société civile d'intervenir dans les établissements scolaires en raison de la complexité de la problématique de l'usage de drogue en milieu scolaire. Au total, 4000 élèves dont 2500 au niveau du lycée de 2 février d'Agbalépédogan et 1500 au niveau du complexe scolaire DINO GOLO de Kélégougan ont été sensibilisés.

L'organisation de ses séances de sensibilisation a eu un impact positif non seulement sur le niveau de connaissances des élèves sur les conséquences néfastes liées à la consommation des substances psychoactives, l'engagement des élèves et enseignants à promouvoir la prévention de l'usage de drogue mais surtout on note une prise de conscience des acteurs de l'éducation sur les dangers liés à la consommation des drogues et qui plaident d'ailleurs à l'insertion de ce programme dans le curricula scolaire afin de permettre de promouvoir la prévention de la consommation de ces substances dès le bas-âge.

Graphique illustrant le nombre d'élèves sensibilisés dans 02 établissements différents en fonction du sexe venant des deux coalitions (Agbalépédogan et Kélégougan)



1.3. COLLECTE DE DONNEES SUR LA DROGUE

Dans le souci d'avoir une cartographie sur le problème d'usage des substances psychoactives dans les quartiers, l'ANCE-Togo a réalisé, en collaboration avec les coalitions anti-drogue d'Agbalépédogan et de Kélégougan, une étude pilote afin de se procurer des données fiables et d'envisager les actions concrètes de prévention. La cible de l'étude est constituée des jeunes de sexe masculin ou féminin âgés de 12 à 24 ans et résidents dans les deux quartiers ou ayant un centre d'intérêt dans ces quartiers suscités. Cette étude s'est étendue sur une population totale de 496 en raison de 269 personnes du quartier d'Agbalépédogan et 227 habitants de Kélégougan repartis en fonction du sexe (117 filles contre 319 garçons soit 35,69% contre 64,31%). A l'issue de cette étude, les résultats révèlent effectivement que la consommation des substances psychoactives est bien une réalité au sein de ces deux quartiers. Il ressort que la consommation de l'alcool est prédominante dans les deux quartiers (soit 64,11%), suivie de la consommation du tabac (17,94%) puis la drogue qui est consommée par 8,27%. Ainsi, parmi les types de drogues consommées, il faut noter que le cannabis est consommé à un taux de 60,98%, suivi du tramadol (36,59%) et la cocaïne dont la consommation s'élève à 17,04%. Selon les informations recueillies, la consommation de drogues principalement s'explique par plusieurs raisons à savoir : la curiosité ; le désir de se stimuler physiquement ou intellectuellement ; la recherche de résolution de problèmes ou d'oublier les soucis ou la recherche d'un quelconque plaisir

Voici quelques graphiques des résultats de l'étude

Figure 1 : Répartition selon le sexe

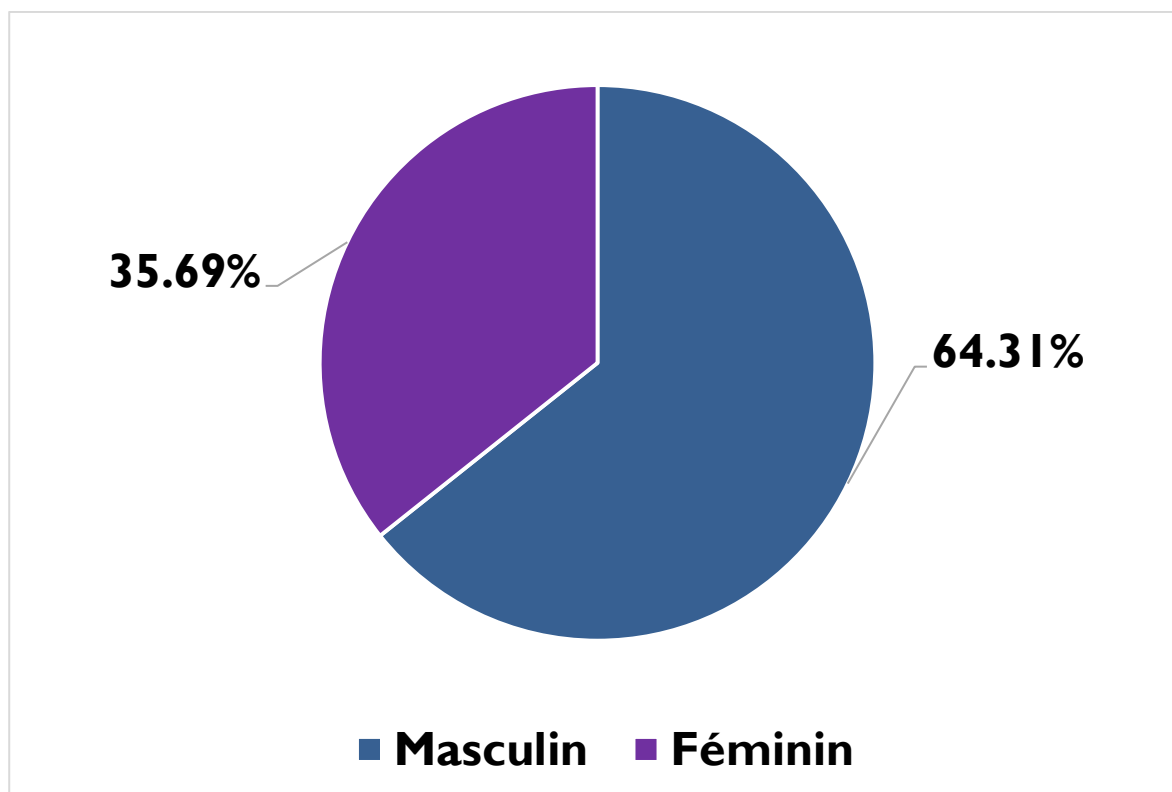


Figure 2 : Répartition selon l'âge

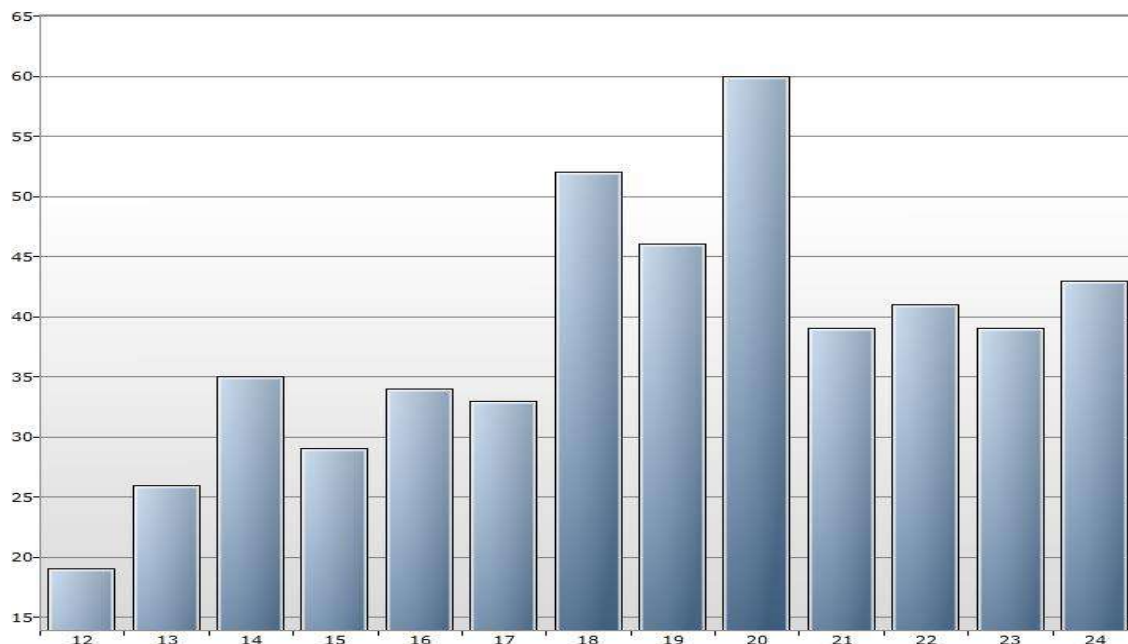


Figure 3: Répartition selon le niveau d'étude

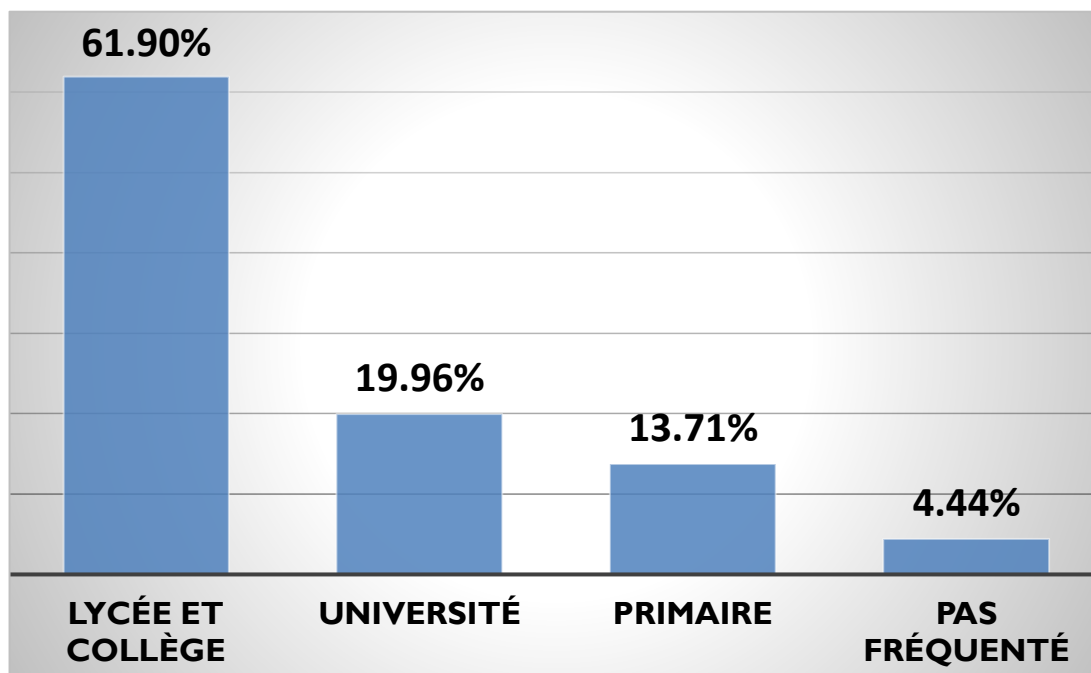


Figure 4: Répartition en fonction de la religion

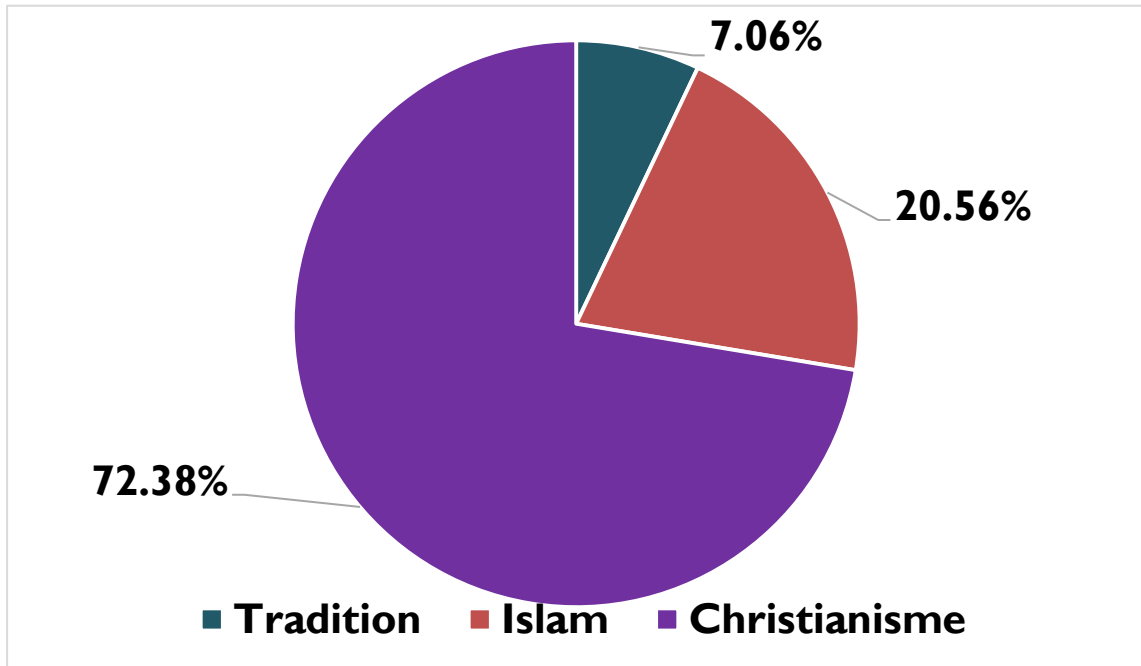


Figure 5 : Répartition selon la consommation d'alcool

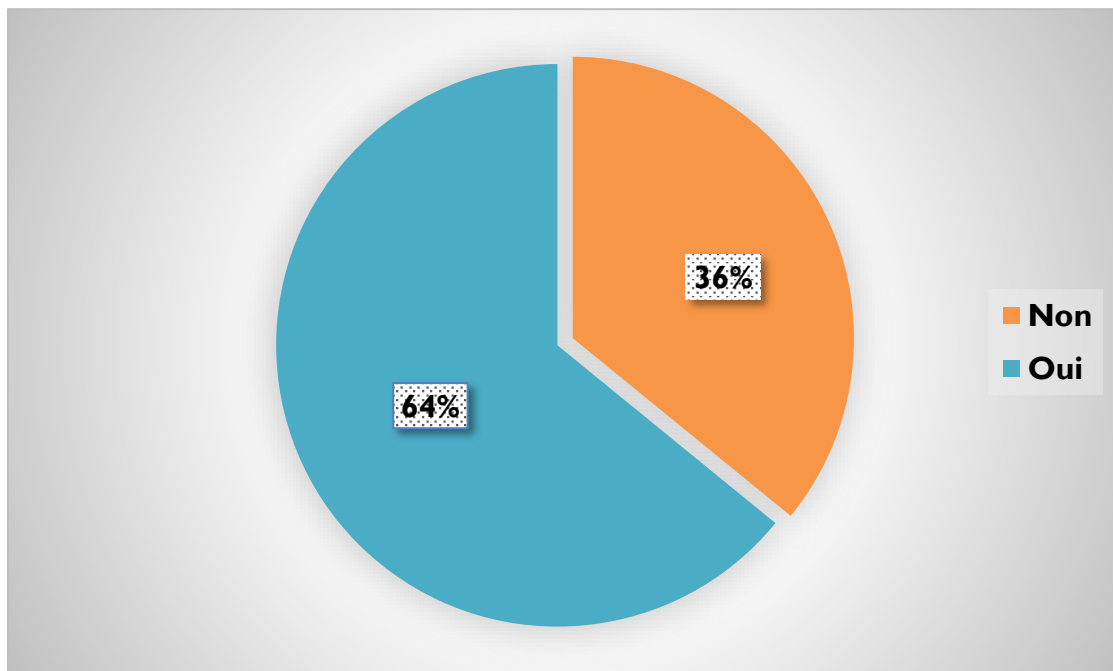


Figure 6 : Répartition selon la consommation du tabac

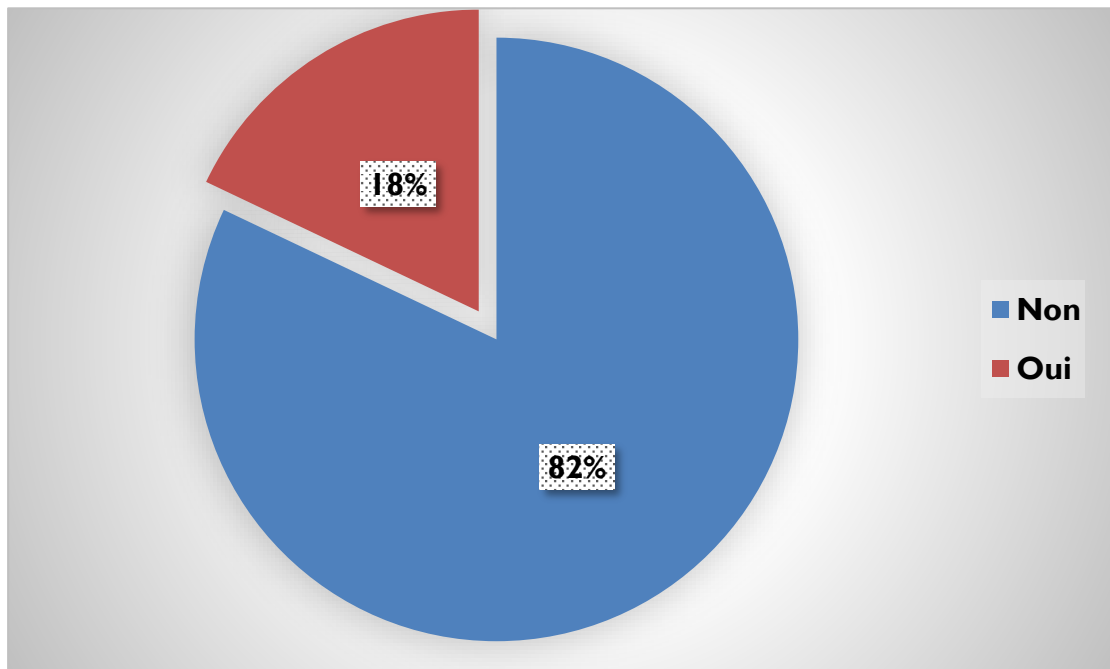


Figure 7 : Répartition selon la consommation des drogues

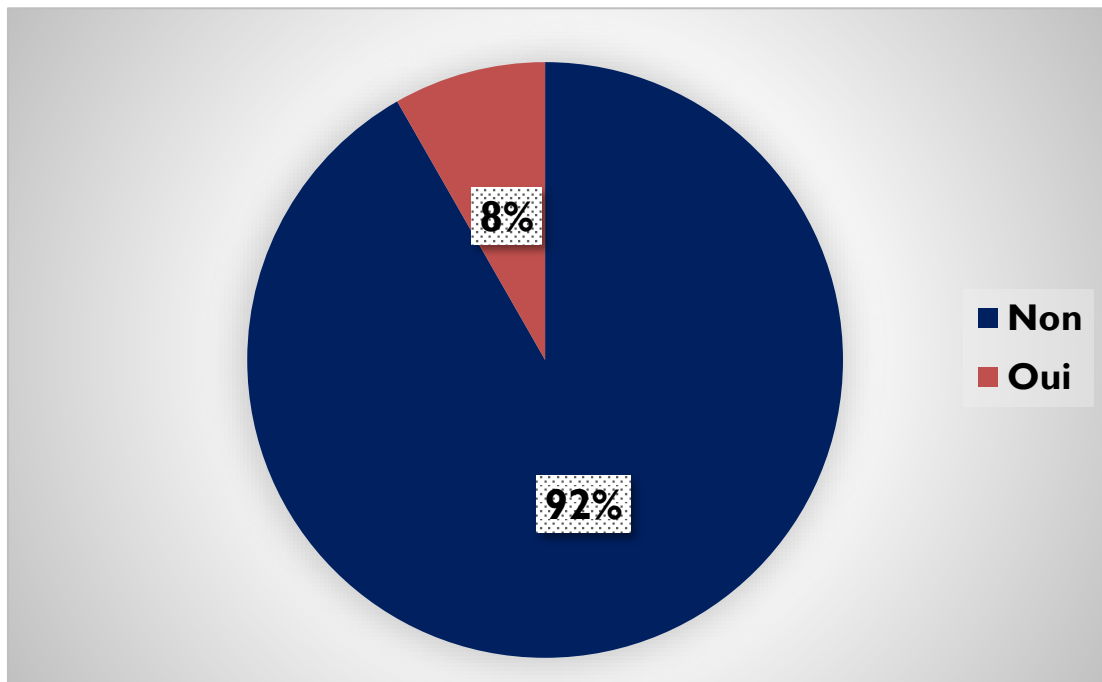


Figure 8 : Répartition selon les types de drogues consommés dans les deux communautés

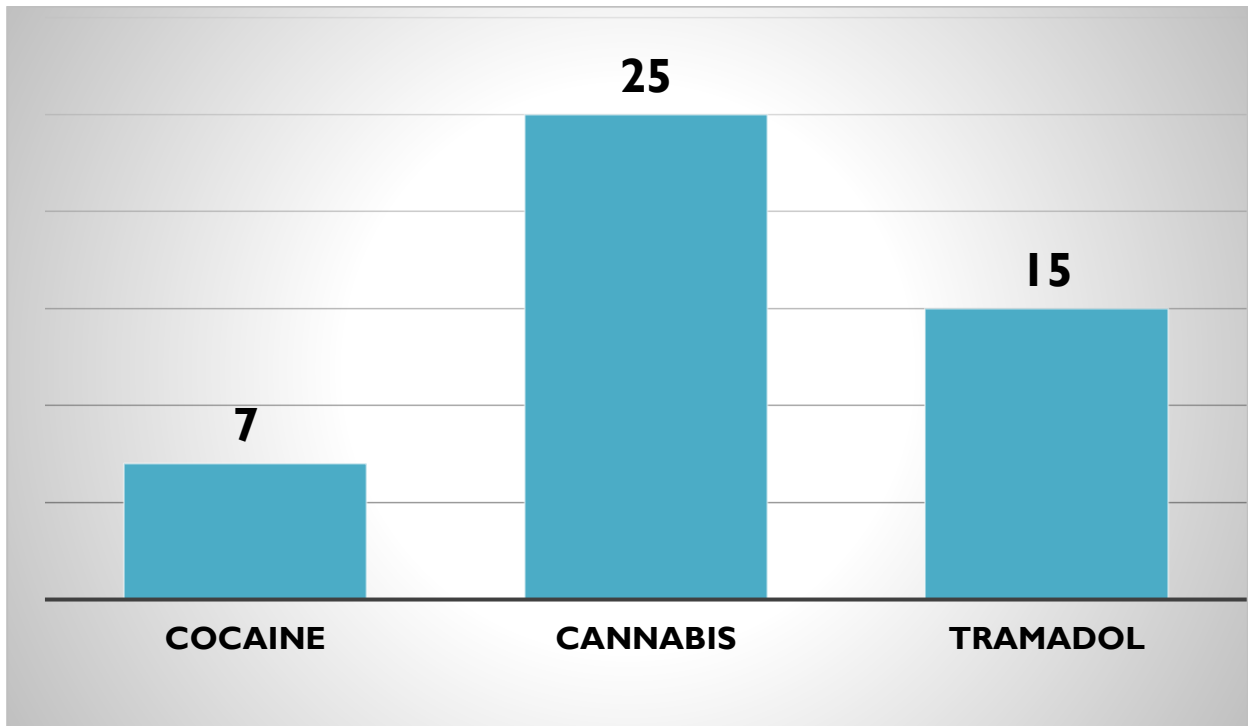
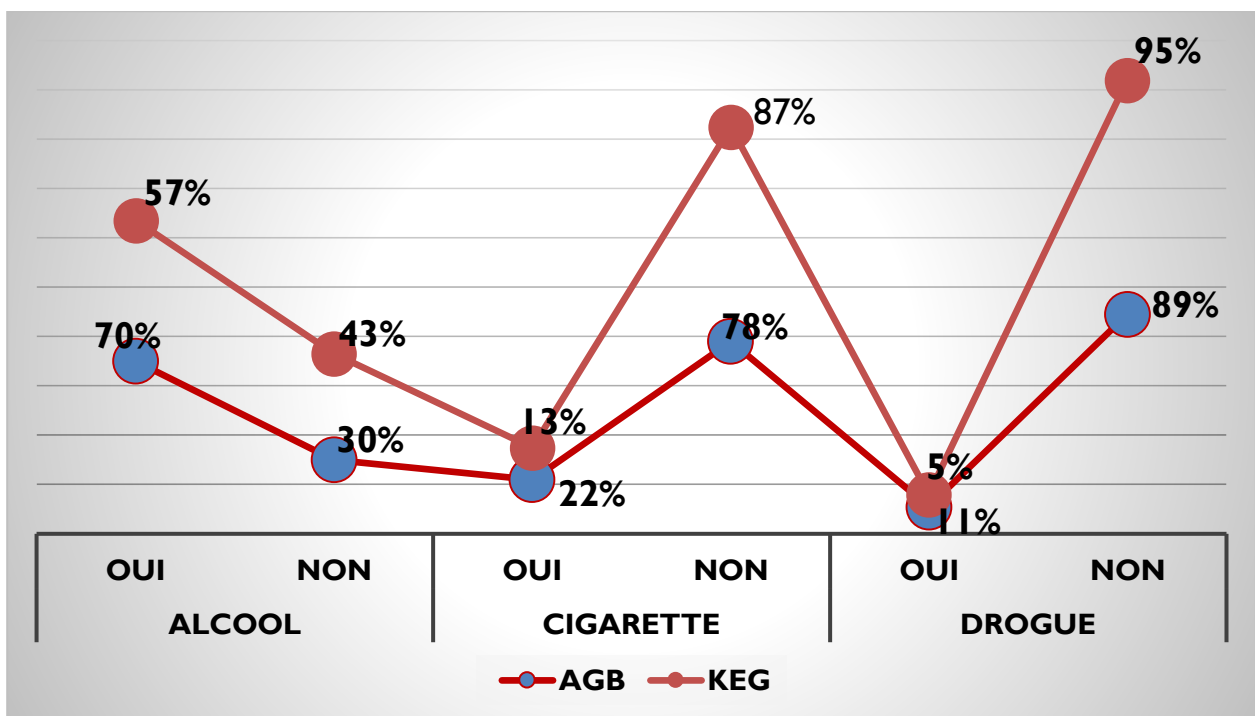


Figure 9 : Tableau comparatif de la consommation des substances psychoactives A dans les deux communautés



LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ANCE

1. Organisation des réunions du conseil d'administration

Au cours de l'année 2018 le Conseil d'Administration de l'ANCE-Togo s'est réuni une seule fois en session ordinaire au siège de l'institution pour tracer les grandes lignes de l'année.

En tant que l'instance suprême qui définit les grandes politiques d'orientation de l'institution, le conseil d'administration sous la présidence du Rev. Père Daniel NIPAPE a adopté plusieurs résolutions à savoir : L'ouverture de l'ANCE-Togo à une adhésion massive des citoyens ; le mandat donné au Secrétariat Exécutif de l'ANCE-Togo d'entreprendre des démarches pour la mise en place des Bureaux Régionaux (BR) ; l'organisation des Assemblées Régionales (AR) pour la mise en place de Conseils Régionaux (CR) dans les cinq régions économiques. En raison de son extension à toutes les cinq régions, le nombre des membres du Conseil d'Administration est passé de cinq (05) actuellement à onze (11) en fin décembre 2018. Les onze membres seront élus en tenant compte de la couverture géographique par les délégués des différentes régions lors de l'assemblée générale des membres représentant les cinq régions économiques.

2. Le renforcement des outils de gestion

L'ANCE-Togo a acquis deux (02) nouveaux ordinateurs portables et 01 imprimante au cours de l'année 2018. Les nouveaux outils de gestion axée sur les résultats ont été introduits grâce au projet de même que l'édition de plusieurs autres outils tels que le manuel de gestion des ressources humaines, le manuel d'évaluation de la performance des employés, le code de conduite et d'éthique professionnelle.

3. La restructuration de l'ANCE avec la création des Bureaux Régionaux

Il sera créé cinq (05) Bureaux Régionaux dont un bureau dans chaque région administrative du Togo. Le Bureau Régional est un démembrement de l'ANCE-Togo dans la région et est constitué par les membres résidents dans cette région. Ces Bureaux Régionaux relèveront du Secrétariat Exécutif à qui ils soumettront leurs programmes d'activités et rendront compte de l'exécution de leurs activités.

Les Bureaux Régionaux (BR) seront régis par plusieurs organes qui sont : l'Assemblée Régionale des membres ; le Conseil Régional et le Secrétariat Exécutif Régional. L'Assemblée Régionale des membres élit les cinq (05) membres du Bureau Régional devant siéger au Conseil Régional. L'ANCE-Togo a donc lancé une campagne pour l'adhésion massive à ces Bureaux Régionaux. Une tournée nationale est d'ailleurs prévue pour faire connaître d'avantage l'organisation et surtout officialiser le fonctionnement de ces représentations régionales de l'ANCE-Togo.



Photo nouveau siège ANCE-Togo

NOS PARTENAIRES



CONCLUSION & PERSPECTIVES

L'année 2018 s'est achevée sur une note de satisfaction pour l'ANCE-Togo. En effet au cours de cette période, elle a enregistré un certains nombres de réussites ce qui lui a permis d'atteindre les objectifs fixés et même dépassé grâce aux contributions de toutes les parties prenantes (partenaires techniques et financiers, bénéficiaires). Pour cette deuxième année de mise en œuvre du projet pilote d'action en justice pour lutter contre la corruption, financé par l'Union européenne, les résultats probants ont été enregistré et témoignent de la place de plus en plus grande de l'ANCE-Togo vis-à-vis des partenaires tels que l'Union européenne, le PNUD, TI, etc.

L'année 2019 s'annonce avec plusieurs défis à relever. Nos objectifs stratégiques pour cette année se présentent comme suit :

- Renforcer les actions de lutte contre la corruption (participation citoyenne, transparence budgétaire, suivi des projets, renforcement des capacités des acteurs et plaidoyer) ;
- Appuyer la gouvernance en matière de lutte contre le tabagisme (amendement des textes et mise en œuvre);
- Appuyer la lutte contre le trafic des drogues et l'approche communautaire de lutte contre les drogues ;
- Mettre en place des Bureaux Régionaux dans les cinq (05) régions économiques du pays ;
- Rendre opérationnel 5 secrétariats exécutifs dans les 5 régions économiques du Togo ;
- Créer cinq (05) centres d'assistance juridique et d'action citoyenne ;
- Appuyer l'application des textes et suivi des infrastructures dans le secteur eau et assainissement ;
- Réaliser une évaluation du Système National d'Intégrité (SNI) et une évaluation du Système Local d'Intégrité (SLI) d'une région économique du Togo ;
- Appuyer le RAC-TOGO pour la mise en œuvre de son projet de développement institutionnel ;
- Renforcer les partenariats pour une meilleure lutte contre la corruption au Togo;
- Rendre opérationnel les groupes thématiques de discussion sur la corruption ;
- Renforcer la mobilisation des ressources pour nos actions.

Tout en remerciant chacun de nos partenaires pour cette confiance placée en notre noble structure au cours de l'année écoulée, nous comptons une fois encore sur leur bonne volonté à nous accompagner tout au long de l'année 2019 dans l'atteinte des objectifs fixés par l'ANCE-Togo.